







# COMMUNIQUÉ DE PRESSE INNOVONS POUR LA SOUVERAINETE PROTÉIQUE DE LA FRANCE

# Le programme « Cap Protéines »



Paris, le 19 avril 2021 — Conséquence d'événements climatiques complexes et de bio-agresseurs, la production de graines d'oléo-protéagineux a drastiquement diminué de 20% en seulement 2 ans. En parallèle, la France continue d'importer 50% de ses tourteaux, du soja d'Amérique, afin d'alimenter ses élevages.

C'est dans ce contexte complexe que Terres Inovia et l'Institut de l'Elevage pilotent un important programme de recherche, développement, innovation et transfert : « Cap Protéines, innovons pour notre souveraineté protéique ». Multi-partenarial et d'une durée de deux ans (jusqu'à décembre 2022), celui-ci bénéficie d'une enveloppe du plan France Relance de 20 millions d'euros qui vient renforcer 33,5 millions d'euros de budget de la filière des huiles et protéines végétales. Cap Protéines contribuera à la réussite du Plan Protéines 2030, fruit du travail réalisé à travers les plans de filière pendant plusieurs années et le plan France Relance récemment initié par le gouvernement. L'objectif : propulser la stratégie nationale pour assurer la souveraineté protéique française. Le gouvernement a doté le Plan Protéines de 100 millions d'euros pour ses deux premières années, 2021 et 2022.

## Répondre aux enjeux de souveraineté et de compétitivité

Cap Protéines met en œuvre un important dispositif partenarial d'expérimentations, de productions de références et de communications techniques. Le programme s'engage à mobiliser les 100 000 producteurs d'oléoprotéagineux et les plus de 100 000 éleveurs de ruminants français autour de ce projet qui implique plus de 200 partenaires techniques. Cet investissement dans l'innovation en grandes cultures et en élevage vise à donner aux agriculteurs et aux éleveurs les outils techniques pour assurer la souveraineté protéique et la compétitivité des exploitations et de la Ferme France. Avec, en ligne de mire, l'objectif d'accroître de 40% des surfaces de légumineuses, de maintenir les 2 millions d'hectares en oléagineux et de valoriser les 13 millions d'hectares de prairies déjà existantes.

Ainsi, pour les légumineuses à graines (pois, féverole, lupin d'hiver et de printemps, soja, lentille, pois chiche), seront mis(es) en place :

- 60 dispositifs observatoires avec une trentaine de partenaires économiques,
- Le suivi de plus de 600 parcelles,
- 80 animations terrain,

- 30 plateformes de démonstrations.

Pour le volet élevage seront mis en place :

- 40 plateformes d'expérimentation et de démonstration
- 60 essais agronomiques et zootechniques
- 330 fermes pilotes
- 10 outils d'aide à la décision
- 1 semaine de l'autonomie protéique

## Cap Protéines, un programme en 5 projets











Avec le plan protéines, d'ici 2030, les surfaces en oléo-protéagineux et légumineuses fourragères auront doublé pour atteindre 8 % de la SAU, soit 2 millions d'hectares.

Atteindre cette ambition nécessite des évolutions structurelles majeures des modèles de production dans les exploitations agricoles à dominante végétale et animale, qui impliquent de :

- **Réussir une diversification des assolements par l'innovation** (nouvelles variétés, techniques agronomiques...), l'introduction massive de légumineuses dans les assolements, la préservation des productions d'oléagineux et l'amélioration du taux protéique des céréales ;
- Faire évoluer les pratiques de production : expertise agronomique, gestion par approche système de culture,...;
- Investir dans la recherche de nouveaux modèles de production animale : génétique animale, rationnement, optimisation de la valorisation des ressources fourragères... ;
- Innover dans la diversification des productions fourragères riches en protéines destinées aux troupeaux de ruminants.

### Objectif: réduire 3 vulnérabilités

La souveraineté protéique vise à réduire des vulnérabilités majeures. Cap Protéines permet ainsi de créer une dynamique qui vise à :

- Couvrir le déficit en protéines végétales de type légumineuses destinées à l'alimentation humaine pour répondre à une augmentation de la demande (hausse de la démographie mondiale, flexitarisme, attente de produits locaux...).

- Réduire la dépendance de la France aux importations de protéines végétales destinées à l'alimentation animale, pour certaines liées à de la déforestation, fréquemment issues de cultures OGM et impactantes d'un point de vue environnemental (transport...) doit être réduite.
- Renforcer l'autonomie protéique des exploitations d'élevage de ruminants (autonomes à 44% pour les caprins, 62 % pour les bovins lait, 86% pour les ovins viande et 87% pour les bovins viande) et augmenter leurs capacités de production de fourrages riches en protéines (légumineuses, protéagineuses...).

Pour suivre toute l'actualité de Cap Protéines

www.cap-proteines.fr



#### A propos de Terres Inovia

Terres Inovia est l'institut technique des professionnels de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre. Sa mission est d'améliorer la compétitivité des oléagineux, des protéagineux et du chanvre industriel, en adaptant la production et la valorisation des produits au contexte économique et aux demandes sociétales. Terres Inovia

Pour suivre toute l'actualité :



#### A propos de l'Institut de l'Elevage

La vocation de l'Institut de l'Élevage est d'améliorer la compétitivité des élevages herbivores et de leurs filières dans un contexte en perpétuelle mutation. Ses travaux apportent des solutions techniques et innovantes aux éleveurs de bovins, ovins, caprins et équins et aux acteurs économiques de leurs filières. Ils fournissent des éléments de réponse aux questions sociétales et aux enjeux d'actualité. <u>Idele</u>



Terres Inovia et l'Institut de l'Elevage font partie du réseau Acta – Les instituts techniques agricoles



- Contacts presse –

Terres Inovia: Tiphaine de BELLOY - belloy@droitdevant.fr - Tel: (0)1 39 53 53 33 Institut de l'élevage: Emmanuelle Caramelle-Holtz - presse@idele.fr